Image not found or type unknown

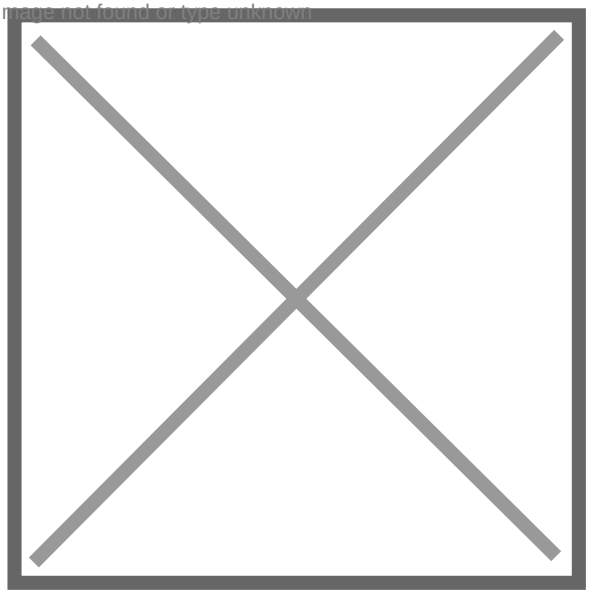

Chevalière en or cassée au bout de 6 mois

Par **agnes7783**, le **16/01/2010** à **11:57**

Bonjour,

Pour les 18 ans de mon fils, j'ai voulu lui offrir une chevalière en or avec ses initiales (le 4/7/09). la facture s'élève à 379,00 €. Je me suis présentée au magasin le 22 /12/09 lui montrant la chevalière qui était cassée au niveau d'une soudure et je lui expliquais que la bague le blessait parce qu'elle était trop fine.

Il m'a tout simplement dit qu'il ne devait pas la porter tout le temps et pour la ressouder je devais lui régler 20,00 €. Ce n'est pas pour les 20,00 € mais je trouve ça inadmissible.

Je ne comprenais pas, tous les bijoux en or que j'ai pu avoir restaient intacts même après de nombreuses années, j'ai des bijoux de ma grand mère qui n'ont pas bougé. Que puis-je faire ? ou que dois-je faire ?

Merci pour votre aide, cdt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés